Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE SOLJENITSYNE

85190 AIZENAY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2015/2016

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 13 novembre 2015

Présidence de : Yves GAUDEBERT

Quorum : 16

Nombre des présents : 23

Nombre d'absents excusés : 8

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
FONCTIONNEMENT					
1. Sorties et voyages pédagogiques :					
1.1 Londres	Vote	3	20	Contrat CLC	
1.2 Bellevaux	Vote	3	21	Contrat AEROVEN Contrat Nombalais	
1.3 Santander	Avis	4			
1.4 Lisbonne Madrid	Vote	4	22	Contrat Vendée Loisirs Tourisme	
1.5 Planète sauvage	Vote	4	25		
BUDGETAIRE ET FINANCIER	Vote	5		Budget primitif	
1. Budget primitif 2016	Vote	5	26		
2. Passation des Marchés	Vote	5	19		
3. admission en non valeur	Vote	5	24		
4. Loyers	Vote	5	23		

Signatures : **Le Président** **La Secrétaire**

COLLEGE SOLJENITSYNE AIZENAY
Le Principal

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 26 novembre 2015

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	**Y Gaudebert**	x						
	Adjoint	**C Rodier**	x						
	Gestionnaire	**D Hurpeau**	x						
	CPE	**L Miranville**	x						
Elus locaux	Commune siège	**B Perrin**			x	**S Adélée**	x		
	Groupement de commune	**P Laidin**		x					
	Conseil général	**A Leboeuf**			x				
	Conseil général	**Mme Hermouet**			x				
Personnalité qualifiée		**C Germain**		x					
Personnalité qualifiée		**J Grosse**		x					
Sous total			**4**	**3**	**3**		**1**	**0**	
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**F Guilloteau**	x						
		S Mornet	x						
		L François	x						
		F Maudet	x						
		M Chevet			x	**F Aoustin**	x		
		C Rautureau	x						
		C Croisé			x	**S Tixador**	x		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	**G Huet**	x						
		B Crochet	x						
		C Marionneau	x						
Sous total			**8**		**2**		**2**	**0**	**0**
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**N Renaudin**			x				
		F Lefebvre	x						
		M Andres			x	**C Leau**	x		
		C Guilloneau			x				
		K Borget	x						
		V Verniolle	x						
		P Denne	x						
	Elèves	**T Bordis**	x						
		F Lenoir	x						
		N Fahy	x						
Sous total			**6**		**4**		**1**	**0**	**0**
Total			**19**	**3**	**8**		**4**	**0**	**0**
Agent Comptable		**F Tissier**			x				

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h05.

Madame Miranville est désignée secrétaire de séance.

Le procès verbal du conseil d'administration du 5 novembre 2015 est adopté à l'unanimité ; il en est de même de l'ordre du jour

RUBRIQUE I : FONCTIONNEMENT

1. SORTIES ET VOYAGES PEDAGOGIQUES

1.1 Londres

Monsieur le Principal précise que le principe de voyage avait été acté lors de la séance du 30 juin 2015.

Ce voyage s'adresse aux 34 élèves de troisième européenne anglais et se déroulera du 7 au 12 mars 2016. Le voyagiste le mieux disant est la SA Club Langues et Civilisations dont le siège est à Rodez (Aveyron) ; Les accompagnateurs seront Messieurs Devaux et Guiguen, Mesdames Croisé et Chevet.

Le coût à charge des familles par élève sera de 342 euros et le coût à charge du collège par accompagnateur de 342 euros.

Monsieur le Principal demande que les membres du conseil agréent ce voyage et l'autorise tout contrat avec la SA Club Langues et Civilisations.

Vote

- ☐ Pour : 23
- ☐ Contre : 0

1.2 Séjour pédagogique à Bellevaux

Monsieur le Principal précise que le principe de voyage avait été acté lors de la séance du 30 juin 2015

Ce séjour s'adresse à 48 élèves de quatrième et se déroulera du 6 au 12 mars 2016.

Les élèves et les accompagnateurs seront hébergés au chalet de Bellevaux, propriété de l'AROEVEN Dijon. Le transporteur le mieux disant est la société Nombalais pour un montant de 4050 €. Les accompagnateurs seront Messieurs Guilloteau, Raimond, Renou, Mesdames Lelong, Lethu, Blanloeil

Le coût à charge des familles par élève sera de 351 euros et le coût à charge du collège par accompagnateur de 351 euros.

Monsieur le Principal demande que les membres du conseil agréent ce séjour et l'autorise à signer tout contrat et convention s'y rapportant.

Vote :

- ☐ Pour : 23
- ☐ Contre : 0

1.3 Séjour à Madrid

Le principe de ce voyage avait été acté lors de la séance du 30 juin 2015 à destination des élèves de 4ième et 3ième européenne espagnol. Malheureusement le coût plus de 410 € par élève ne paraît pas raisonnable. Aussi Monsieur le Principal demande que le conseil partage son avis pour l'annulation de ce voyage.

AVIS

- ☐ Pour l'annulation : 23
- ☐ Contre : 0

1.4 Séjour à Lisbonne et Madrid

Le principe de ce voyage avait été acté lors de la séance du 30 juin 2015 à destination des élèves de 3ième sur le thème de l'histoire des arts et se déroulera du 6 au 12 mars 2015.

Il est proposé d'élargir ce voyage aux élèves de 3ième européenne espagnol.

Le voyagiste le mieux disant est l'association Vendée Loisirs Tourisme dont le siège est à la Roche sur Yon. Les accompagnateurs seront Messieurs Sabourin, Aoustin, Mesdames Lieurade, Mathé, Rautureau.

Le coût à charge des familles par élève sera de 313 euros et le coût à charge du collège par accompagnateur de 313 euros.

Monsieur le Principal demande que les membres du conseil agréent ce séjour et l'autorise à signer tout contrat et convention s'y rapportant

Vote

- ☐ Pour : 23
- ☐ Contre : 0

1.5 Planète sauvage

Monsieur le Principal informe les membres du conseil du bon déroulement du stage cirque, proposé aux élèves de 5ième Arts du spectacle. Les professeurs organisateurs précisent qu'ils restent un solde non dépensé pour le stage cirque et que ce solde permettrait aux mêmes élèves de passer une journée à Planète sauvage sur le thème de l'Afrique.

Monsieur le Principal demande que les membres du conseil autorisent le principe de cette journée.

Vote

- ☐ Pour : 23

Contre : 0

RUBRIQUE II : BUDGETAIRE ET FINANCIER

1. BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur Le Principal donne la parole à Monsieur le Gestionnaire pour la présentation du budget.

Après avoir remercié Monsieur le Gestionnaire pour cette présentation la plus compréhensible qui soit, Monsieur le Principal demande aux membres du conseil d'approuver le budget primitif 2016.

Vote

- ☐ Pour : 23
- ☐ Contre : 0

2. PASSATION DES MARCHES

Monsieur le Principal demande que les membres du conseil l'autorise à signer tout document pour la passation des marchés dans la limite des sommes fixées par l'article 28 du décret n°2012-1193

Vote

- ☐ Pour : 23
- ☐ Contre : 0

3. ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Principal demande aux membres du conseil d'inscrire comptablement en non valeur des créances concernant le non paiement de la restauration scolaire pour un montant de 51,84 euros.

Vote :

- ☐ Pour : 23

☐ Contre : 0

4. LOYERS DES LOGEMENTS OCCUPES A TITRE PRECAIRE

Monsieur le Principal informe qu'il s'est glissé une erreur dans le calcul du montant des loyers 2016 occupés à titre précaire par Madame Bonneau et Madame Capitaine. Ce montant mensuel est de 611,15 euros et non de 614,14 euros.

Il demande aux membres d'approuver cette rectification

- Trimestre 1 janvier - mars 2016 : 123,90 €

Vote :

☐ Pour : 23

☐ Contre : 0

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h35.